

VISIO

ZOOM



Jeudi 15 janvier 17h30 à 19h00

Protection Sociale Complémentaire

A partir de la mi-janvier, le processus d'affiliation à la Protection Sociale Complémentaire (PSC) va débuter pour notre académie.

Elle remplacera l'actuelle prise en charge de 15€ par l'administration. Outre le panier de soins "socle", qui sera obligatoire sauf dérogation, des options seront proposées. Beaucoup de questions se posent à nous :

- Suis-je obligé de souscrire ?
- Cela coûtera-t-il plus cher ?
- Qu'est-ce qui sera couvert ?
- La couverture sera-t-elle meilleure que celle que j'ai actuellement ?
- Puisque c'est la MGEN (avec la CNP) qui a remporté le marché, et que je suis déjà affilié à la MGEN, dois-je faire quelque chose ?

**Accessible aux
non-adhérents**

Intervenants

Pierre VAN OMMESLAEGHE - Président du SNALC Toulouse
L'équipe du secteur médico-social du SNALC Toulouse

Pour vous inscrire et recevoir votre convocation,
flashez le code QR ou écrivez à
S3@sNALCtoulouse.fr

05 61 13 20 78

